

ARRETE N° 2010/481

**PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS DE Mme le Maire à M. ALLOUCHE en sa qualité d'adjoint au Maire - modification**

Vu les articles L 2122-18 du Code des Collectivités Territoriales,  
 Vu l'arrêté n° 174 en date du 18 juin 2009 portant délégation de fonctions à M. Allouche en sa qualité d'adjoint au Maire  
 Vu la nouvelle organisation des services municipaux

ARRETE

Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté sus-énoncé est complété comme suit  
 Mme Danièle Antoine-Santonja donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de fonctions à M. Allouche en sa qualité d'adjoint pour :

- L'Etat Civil
- Les Elections Professionnelles et Politiques
- Le cimetière
- Les archives communales
- Le recensement
- Les affaires militaires
- Les affaires concernant les étrangers
- L'administration générale

Article 2

Cet arrêté prendra effet le 27 novembre 2010

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs
- Notifié à l'intéressé
- Transmis au contrôle de légalité

Fait à JUVIGNAC le 22 novembre 2010



Le Maire  
  
**D. ANTOINE SANTONJA**



Acte rendu exécutoire  
 Après dépôt en Préfecture  
 le ... 01.12.2010  
 Publication le ... 01.12.2010  
 Et notification le .....

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DELEGATION DE FONCTIONS DE MME LE MAIRE A M. ALLOUCHE EN SA QUALITE D'ADJOINT AU MAIRE - MODIFICATION

Date de transmission de l'acte : 01/12/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 01/12/2010

Numéro de l'acte : 2010-481 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20101122-2010-481-AI

Date de décision : 22/11/2010

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions

